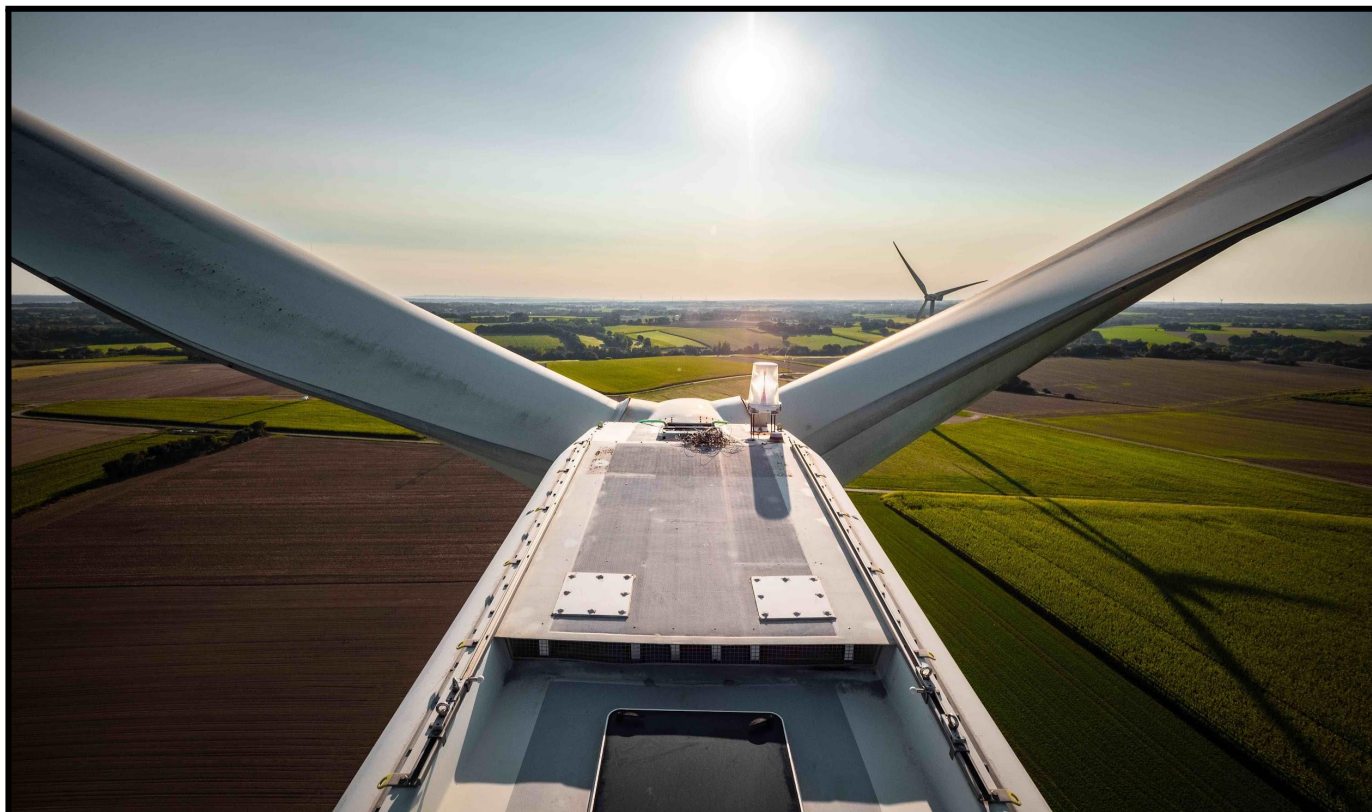




Des formations spécifiques à l'environnement éolien



Catalogue des programmes de formation

Mise à jour du 28/04/2026

HELIOPALES SARL au capital de 100 000 €

Siège social : 91 chemin du creux de la bombe - 74 360 Vacheresse - FRANCE
SIRET 531 192 490 000 21 - Immatriculation au RCS de Thonon les Bains

Centre de formation : 11 Rue de Neuville - 62217 Mercatel - FRANCE
SIRET 531 192 490 000 70 - Immatriculation au RCS d'Arras

Certificat Qualiopi N°B03149 délivré par ICPF en date du 24/12/2024
Certificat GWO Training Provider N°91 760 32116 délivré par OGHAM en date du 13/04/2025
Déclaration d'activité N°84740405374 auprès de la DIRECCTE Rhône-Alpes Auvergne
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat

Catégorisation et évaluation des dommages de pales

Session inter ou intra-entreprise en présentiel sur notre site d'Arras (62)

Objectifs : identifier, catégoriser, évaluer et comprendre les dommages de pales d'éoliennes pour mettre en place les actions nécessaires et mieux comprendre les problématiques d'exploitation et les solutions de réparations.

Public : techniciens ou ingénieurs spécialisés dans l'exploitation des parcs éoliens souhaitant acquérir des compétences sur les pales afin d'en optimiser le contrôle et le suivi.

Durée : 14H soit 2 journées de formation sur notre site de Mercatel (62).

Prérequis et accessibilité : nous étudions au cas par cas les possibilités d'accessibilité pour le personnel en situation de handicap. Nous contacter.

Évaluation des acquis : questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Livrables : attestation de suivi de formation.

Formateurs : professionnels de l'inspection et de la réparation de pales d'éoliennes, formés et qualifiés pour l'enseignement et la pédagogie pour adultes.

Pédagogie : exposé théorique et participatif, présentation et échange sur des cas concrets.

Programme de formation :

Introduction aux matériaux composites et aux principes de construction.

Présentation des procédés standards de fabrication des pales.

Typologie des défauts, classification et analyse des causes possibles.

Évaluation de la gravité d'un dommage et choix des actions nécessaires.

Bonnes pratiques d'inspection, de maintenance et de suivi.

Première approche des solutions et des standards de réparations.

Exemples de cas de force majeure et de problématiques liées à la foudre.

Étude de cas concrets, échanges et retours d'expérience.

Évaluation des acquis et bilan de la formation.

Équipements spécifiques : morceaux de pales endommagées, petits et grands formats jusqu'à 9 m de long avec la racine complète d'une pale de 34 m.

Tarif et modalités d'inscription : nous consulter.

CERTIFICAT B03149

ICPF atteste que

HELIOPALES

NDA 84740405374 - SIREN 531192490

14 rue camille guerin 62217 tilloy les moflaines FR,

est certifié



Au titre des catégories d'actions suivantes

- Les actions de formation (L.6313-1 - 1°)

Valide du 24/12/2024 au 23/12/2027 - Première émission le 24/12/2021

François GALINOU
Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

123 rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret, France
Certificat vérifiable sur www.certif-icpf.org



Programme de certification

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr

CERTIFICAT

Pour le système de management selon les exigences

GWO Basic Safety Training v19 / Requirement Training v15

Les preuves de conformité ont été démontrées pour les activités suivantes :



HELIOPALES SARL

91 chemin du Creux de la Bombe
74360 Vacheresse - France.

Domaine d'application:

EXIGENCES APPLICABLES AUX ORGANISMES DE FORMATION PROPOSANT DES FORMATIONS GWO DANS DES CENTRES DE FORMATION FIXES :

Formations liées à la sécurité dans le domaine éolien selon
le référentiel GWO v15 pour les modules BST v19 :

- Premiers secours (FA) – Manutention manuelle (MH) – Sensibilisation au feu (FAW) et Travail en hauteur (WAH)

Certificate n° 91 760 32116
Rapport d'audit n° 32116760

Certificat valable du 13.04.2025 au 12.04.2027
Certifié depuis le 13.04.2025



Page 1 sur 3



Organisme de certification d'OGHAM
Directrice administrative